



Montreuil, le 8 juillet 2021

## Déclaration pré-liminaire CTIR IDF-OM des 8 et 9 juillet 2021

Monsieur le Président du CTIR IDF-OM,

Nous nous retrouvons dans un climat étrange, une sortie de crise mais pas trop. Entre prudence et retour à la normale, qui était déjà bien ancrée à la PJJ.

Nous nous étions réjouis car dès votre arrivée vous nous aviez communiqué un calendrier de dialogue social. Cela permettait de nous projeter. Malheureusement rien ne s'est passé comme inscrit. Les CTIR prévus sur la journée se sont transformés en 2 demi-journées, nous soulignons que cette organisation exclue de facto nos collègues et camarades de l'océan Indien et Pacifique, des modifications de dates (.....) Comme nous vous l'avons indiqué par mail, la CGT PJJ est fatiguée des modifications intempestives et répétées du calendrier de rencontres. Nous ne sommes pas à disposition et nous ne pouvons accepter la désorganisation de nos unités par ricochet. De même les multiples modifications de l'ordre du jour au gré de vos rencontres avec les Organisations syndicales ne sont pas tolérables. La dernière date de mardi 6 juillet soit 2 jours avant notre réunion.

La CGT PJJ IDF ne peut pas travailler correctement dans ces conditions.

Nous déplorons encore une fois la quantité de documents qui nous est adressée à étudier en une journée mais aussi leur caractère abscons car très techniques.

D'autant plus que le vocabulaire que vous employez démontre à quel point vous êtes déconnectés de nos réalités, aux antipodes de nos préoccupations. En effet, parler des enfants que nous prenons en charge comme des « stocks » est tout simplement choquant. Un mépris total envers nos usagers !

Nous vous l'avons déjà dit : arrêtez avec votre novlangue, comme « *mentoring, mentorés ...* » pour désigner des tuteurs de stages ou stagiaires, c'est simplement ridicule. Cette basculing de langaging fait de notre administration une machining à écrasement les « individus » comme un rouleau compressing.

Soyons sérieux ! Nous espérons que vous aurez mesuré le ridicule. Mais au-delà où est l'humain ??? Nous sommes bien dans l'aire d'Amazon et de la start-up Nation.

En avril dernier, lors du précédent CTIR, mais où est le PV ? - (La réglementation prévoit la communication sous un mois. Vous n'avez que trois mois de retard sur la loi, mais si la PJJ devait respecter la loi, ça se saurait ! D'ailleurs combien coûte cette prestation qui ne permet pas de respecter la réglementation ?) - nous vous avons demandé d'aborder les modalités de formation au CJPM, l'impact et l'organisation des services en vue de sa mise en œuvre le 30 septembre. De même, nous vous avons demandé de discuter du déploiement du nouveau logiciel PARCOURS. Nous vous avons prévenu qu'aborder ces sujets en juillet serait trop tard. Vous vous êtes obstiné

Sans surprise, notre administration n'a eu aucune anticipation. Le constat est là : L'ENPJJ et les PTF proposent une formation CJPM en 3 temps dont 2 versions 2.0 sans interaction et échanges possible, en *e-learning*.

A ce jour votre programme de formation permettra à moins de 500 agents de se former ! 500 sur plus de 2000, 25% de l'effectif de la DIR, et les autres ? Comment feront-ils le 30 septembre pour appliquer les décisions de justice ?

Vous le savez, nous le répétons : la CGT PJJ est totalement opposée à ce code de justice pénale qui vient détruire l'éducatif, raccourcir drastiquement les délais, modifier en profondeur la pratique professionnelle. Pire nous affirmons qu'il est complexe d'approche, illisible, tortueux. Nous affirmons qu'il faudra bien plus que ces temps en *e-learning* pour que les agents s'approprient le texte.

De qui se moque-t-on ?

Et que dire de votre bilan : quelle cohérence pénale quand des gamins hier placés sous CJ se retrouvent avec une réparation pénale pour limiter le nombre de double procédure en octobre ? Quel impact pour le SAH, qui déjà renvoi ses MJIE à la PJJ à partir de septembre car ses financements sont clos ? Quel protocole avec le SPIP pour les placements sous bracelet ? Qui fera quoi ? Le Bloc peines présenté uniquement aux cadres, et encore 5 présentations pour 14 départements. Mais tout va bien, soyons rassurés : « *une équipe Projjjeeeeett* » est en place ! Et les cadres seront formés.

À 3 mois de la mise en œuvre de la plus grande réforme pénale mineur depuis 76 ans, tout n'est qu'hypothèse ou

projection ! La PJJ navigue à vue et les agents perdus doivent trouver du sens en se formant seul avec les fiches techniques d'intranet !

Quelle bienveillance !

Et où sont les moyens humains et financiers nécessaires pour accompagner nos jeunes ? Mais oui, l'objectif n'est pas l'intérêt du gamin, mais simplement le chiffre, l'augmentation de la croix dans le tableau *Excel*. Et nous qui cherchons encore du sens à nos missions, les idiots que nous sommes.

Mais la CGT PJJ IDF vous met en garde, sans moyen RH supplémentaire la PJJ cours à l'épuisement de ses agents, aux burn-out ou pire encore. À l'ère où les éducateurs devront instruire « PARCOURS », se former au CJPM et au bloc peine où sont les moyens RH supplémentaires ? Arrêtons d'attendre les burn out ou pire encore....

Pour le volet formation, la CGT PJJ IDF pense qu'il est nécessaire de développer les formations sur site pour qu'elles soient plus investies. Trop souvent, elles sont annulées faute de candidatures. L'expérimentation des inscriptions au fil de l'eau semble montrer ses limites et ne permet pas un meilleur taux de présence.

Nous constatons que seule une religion est pointée dans la formation radicalisation alors que les crimes et actions violentes en lien avec l'extrême-droite augmentent, pas un mot du PTF sur cette question. Et si les équipes peinent à avoir des analyses de pratique, le coaching a 10000 euros les six mois à le vent en poupe.

Encore une fois, nous ne sommes pas dans la même réalité. Pour la CGT PJJ IDF la formation n'est pas du coaching ou du *e-learning* ou un questionnaire *Klaxoon*, mais une relation humaine, une rencontre, un échange entre des professionnels de différents horizons. La CGT PJJ IDF vous a fait parvenir ses préconisations en matière de formation. Nous y ajoutons qu'il serait opportun de mettre en œuvre des formations d'adaptation au premier poste dispensée à l'ENPJJ pour chaque type de structure et pas que le CEF. Une semaine d'accompagnement pourrait permettre aux agents d'être à l'aise dès leur prise de poste.

Quant à PARCOURS, selon l'aveu même de vos DT, il est inutilisable ! Si le dernier correctif de jeudi à légèrement améliorer la situation, nous sommes loin du compte, les agents s'épuisent à le faire fonctionner. Jamais nous n'avions vu le lancement d'un logiciel sans version Béta et phase de test en réel. Quand l'absurde rencontre l'égo.

La CGT PJJ IDF vous enjoint à exiger, avec nous, de la directrice de la PJJ le retrait de ce logiciel et le retour de GAME en utilisation tant que tous les bugs majeurs ne seront pas résolus.

Pour conclure, un mot sur le bilan social, même si vous l'avez retiré de l'ordre du jour. Nous espérons que pour le prochain CTIR nous aurons un document finalisé, propre, avec une analyse qualitative et pas simplement une succession de tableaux aux titres vagues.

Alors monsieur le président du CTIR, tant que vous parlerez de nos gamins en terme de stock, que vous vous donnerez des airs de grandeurs avec une novlangue ridiculing, la CGT PJJ IDF n'aura rien à vous dire car nous ne parlons pas la même langue.

Nous vous laissons donc vous gargariser de vos exploits et recevoir l'approbation des autres.

**En attendant la CGT PJJ IDF vous donne rendez-vous ainsi qu'à tous les agents de la PJJ, de la justice et du social à nous rejoindre le 30 septembre pour un rassemblement d'opposition à la casse de l'éducatif au service de l'enfance en danger.**